

## TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANT(E)S Soutien scolaire et familial



Voici la liste des tâches qui devront être assurées par les intervenantes et les intervenants en soutien scolaire et familial de Je Passe Partout, sous la responsabilité de la coordonnatrice en soutien scolaire et familial.

Le programme de Je Passe Partout s'appuie sur le développement d'une relation significative avec chaque enfant et chaque parent. On privilégie donc, à la base, un accompagnement soutenu centré sur les forces de l'enfant et de la famille.

Dans le cadre des ateliers d'études à l'école, où le ratio sera environ de 4 à 8 enfants par intervenant, selon le niveau scolaire du groupe d'élèves, l'intervenant sera appelé à :

1. Mettre en place les conditions favorables à la réalisation des travaux scolaires:
  - offrir une collation aux enfants
  - mettre à la disposition des enfants le matériel de base dont il aura besoin: crayons, papier, stylos, règles, gommes à effacer
  - offrir un climat d'étude propice à la concentration, à la motivation et à la créativité
  
2. Accompagner, encourager et motiver les élèves dans la réalisation de leurs travaux:
  - a) Sur le plan des habiletés :
    - aider les enfants à acquérir une méthode de travail
    - aider les enfants à bien utiliser leur agenda, à planifier leur travail, à utiliser le matériel adéquatement et à prévoir les échéances
    - amener les enfants à développer leur autonomie
  
  - b) Sur le plan de l'estime de soi:
    - aider les enfants à reconnaître leurs forces et à voir leurs limites comme des défis
    - communiquer aux enfants des informations utiles pour soutenir leurs efforts
  
  - c) Sur le plan social :
    - aider les enfants à être capables de respecter leurs pairs et les adultes
    - aider les enfants à être capables de respecter un code de vie
    - les aider à résoudre leurs conflits
  
3. Veiller à l'application du code de vie de l'école et s'assurer de la sécurité des élèves sous sa responsabilité :
  - avertir la coordonnatrice de l'absence d'un élève
  - confier les élèves aux personnes désignées à la sortie des ateliers

4. Rédiger les tableaux de bord pour le soutien scolaire et les carnets de bord pour le soutien familial toutes les semaines;
5. Communiquer au professeur toute information susceptible d'aider les enfants à profiter au maximum de la période d'étude ;
6. Participer aux échanges lors des réunions d'équipe pour effectuer le suivi du soutien scolaire ;
7. Associer les parents à la démarche d'accompagnement des élèves :
  - a) créer des contacts occasionnels avec les parents :
    - lors de l'inscription
    - lorsque le parent vient chercher l'enfant à la fin de la période d'étude
    - lors des difficultés rencontrées par l'enfant
  - b) maintenir des contacts réguliers avec les parents
    - au moyen d'appels téléphoniques
    - en participant à des rencontres prévues à l'école en novembre, février et mai
  - c) intervenir auprès des parents lors des rencontres à domicile dont l'objectif premier consiste à aider le parent à développer des attitudes et des habiletés éducatives propices à l'encadrement scolaire de son enfant, à l'harmonie familiale et à l'intégration sociale.
8. Participer activement aux supervisions en soutien familial et rédiger les bilans demandés.